LE PORTAIL
DU TEMPS
PARTAGÉ

Baromètre 2021
du Travail à temps partagé

À propos du Portail du temps partagé :

Le Portail du Temps partagé veut être le média référent de toutes les formes et structures de Travail à temps partagé, en France. Il vise à informer et à permettre aux entreprises d'accéder aux compétences de professionnels opérationnels, nécessaires à leur gestion, production et développement.

Nous, partenaires et ambassadeurs du Portail, avons la conviction que le Travail à temps partagé est une alternative d'avenir pour l'emploi comme pour les organisations, en associant flexibilité et maitrise des coûts.

Baromètre 2021
du Travail à temps partagé

Témoignages

« Il est possible de mixer plusieurs statuts pour pratiquer le temps partagé. »

« Le conseil en hotline marche de plus en plus. Le développement du télétravail change aussi la donne »

Le Portail du temps partagé et l'ensemble de ses partenaires ont le plaisir de vous présenter la 6ème édition du Baromètre annuel du temps partagé.

Le questionnaire a été transmis fin 2020 à l'ensemble des professionnels du temps partagé.
Malgré les incertitudes sanitaires, le Travail du temps partagé permet aux entreprises de maintenir le cap grâce au renfort de professionnels expérimentés !
Les tendances des années précédentes se confirment ainsi :

- Les entreprises adhèrent pleinement à ce mode de travail pour la flexibilité (25 %) et l'expertise plus pointue (26 %) de ces professionnels à temps partagé.
- Le Travail à temps partagé couvre l'ensemble du territoire national et des secteurs d'activité,
- La majorité sont des professionnels aguerris (82 % ont 40 ans et +) mais leur ancienneté dans le temps partagé est encore limitée.
- 94 % des répondants souhaitent rester à temps partagé afin de profiter de la diversité des missions (32 %) et d'être autonome (23%).

Une nouvelle tendance se dessine avec une mise en avant de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle pour 27 % des répondants. Sans doute un des effets de cette année 2020 si particulière !
A suivre …

Bonne lecture
et à l'année prochaine !

Février 2021

Qui sont les professionnels à temps partagé ?

Le temps partagé, la parité homme - femme

50% 50%

Par tranche d'âge

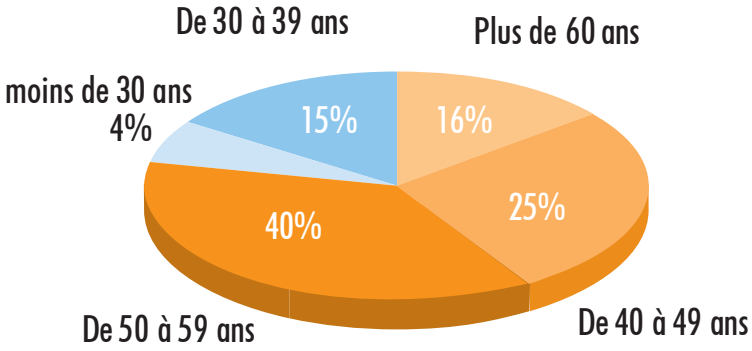

Lieu d'intervention

Par statut

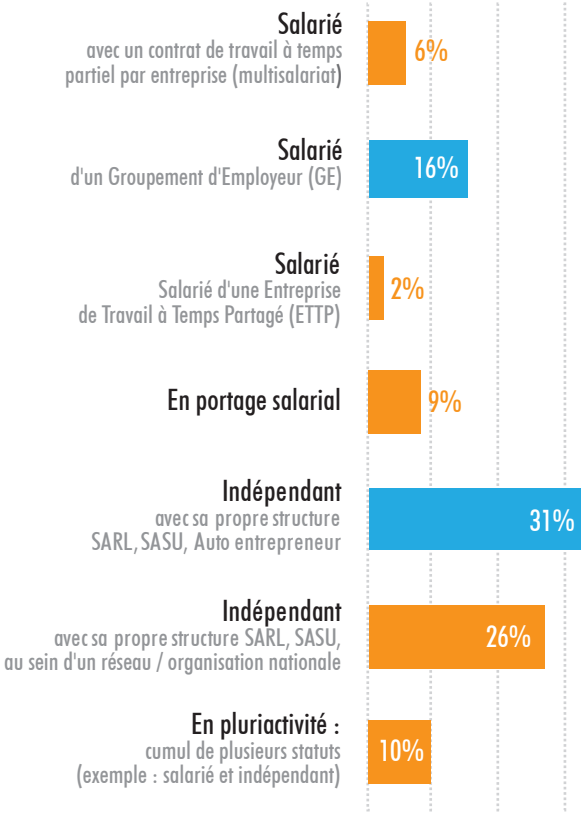

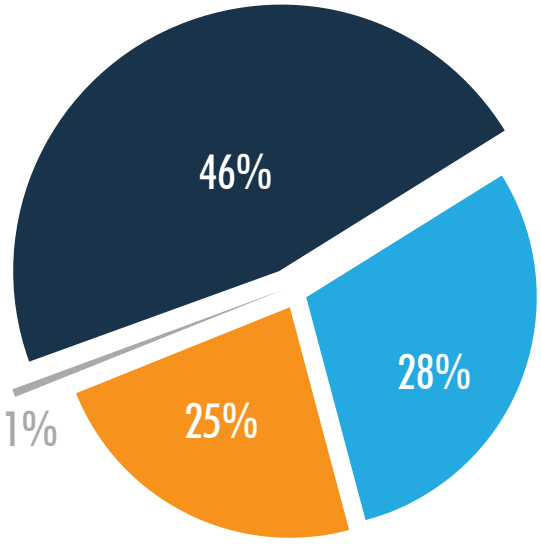

- Ile de France
- En régions en grande agglomération (Lyon, Marseille, Lille, Nice, Toulouse, Bordeaux ...)
- En régions hors grande agglomération
- A l'étranger

Février 2021

Domaines d'activité

23%
Ressources humaines

23%
Commercial, Marketing

13%
Finance et gestion

9,6%
Industrie

9,2%
Administratif :
office manager, assistanat …

6,9%
Communication

6,4%
Qualité, sécurité, environnement, développement durable

4,1%
Informatique et système d'informations

0,5%
Achat et logistique

4,3%
Autres

Temps d'intervention cumulé en entreprise

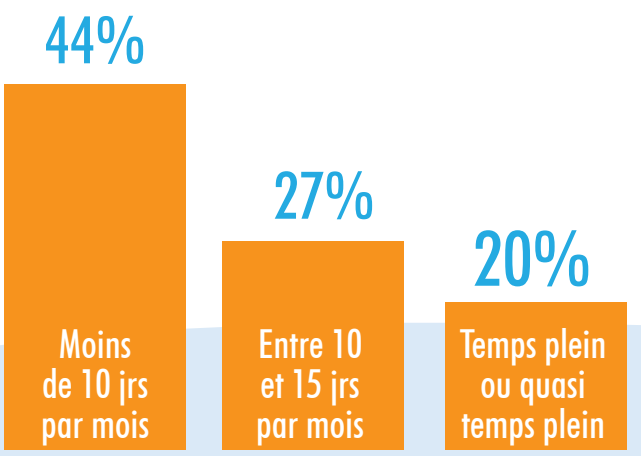

Février 2021

Ancienneté dans le temps partagé

81%
sont des cadres

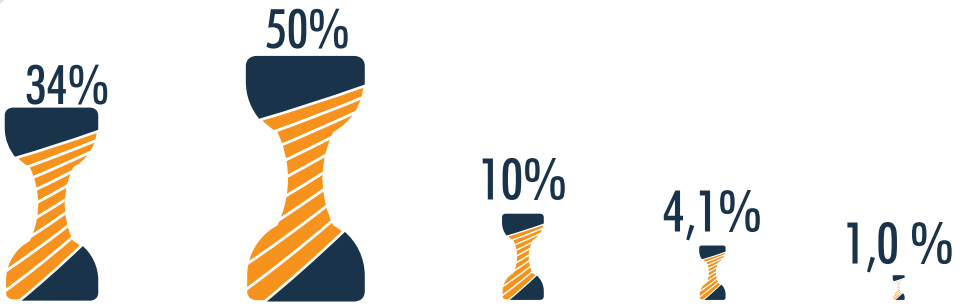

Pourquoi avoir choisi le temps partagé ?

94%
souhaitent rester à temps partagé

18%
Pour un retour à l'emploi

20%
Pour une opportunité du moment

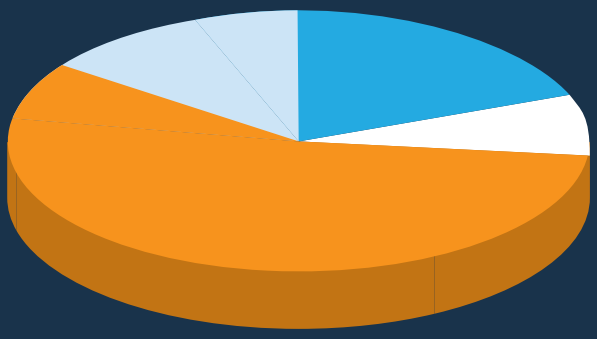

Autres 4%

Autonomie, nouveau besoin, être propriétaire de son emploi, garder contact avec la vie active, un meilleur équilibre vie pro/privée

58%
Pour une nouvelle façon de travailler

Février 2021

Les avantages pour le professionnel…

32%
Diversité des missions

27%
Equilibre vie professionnelle vie personnelle

23%
Autonomie

9%
Mutualisation des risques sur plusieurs entreprises

6%
Revenus récurrents

3%
Autres

Et pour les entreprises

26%
Une expertise plus pointue sur certaines compétences

25%
Une solution flexible

21%
Une meilleure maitrise des coûts

15%
Une possibilité de déléguer le pilotage de certains projets

13%
Une implication dans la durée

Février 2021

LE PORTAIL DU TEMPS PARTAGÉ

À l'année prochaine !

contact@le-portail-du-temps-partage.fr
www.le-portail-du-temps-partage.fr

Crédit photo : Bench Accounting, WaooImage.